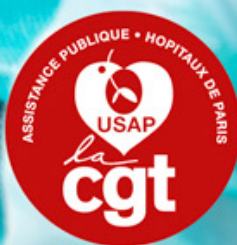


**LES AGENTS MAGIQUES
SONT RINCÉS, USÉS ET MALTRAITÉS**

**LES HOSPITALIER.E.S
VALENT MIEUX QUE ÇA !**

**Défendons l'APHP et nos métiers
MERCREDI 9 DÉC - 14 H - DEVANT LE SIÈGE**



PROJET SOCIAL 2021-2025 LES HOSPITALIER.E.S VALENT MIEUX QUE ÇA !

La Direction Générale de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris n'apporte aucune garantie pour répondre aux besoins du plus grand CHU d'Europe pour soigner la population.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE, C'EST :

- Une augmentation des rémunérations;
- La création d'emplois à travers une régularisation de tous les CDD ;
- L'arrêt des suppressions de lits et des restructurations ;
- Le reinvestissement dans les structures et politiques sociales (Crèche, centre de loisirs, logement..) ;
- Une vraie démocratie dans la gouvernance.

Le gouvernement poursuit sa politique du gel du point d'indice. Notre administration fidèle aux injonctions de la DGOS développe l'individualisation à travers le mérite et l'intéressement collectif.

Ce coup de pouce à travers le CTI (complément du traitement indiciaire) de 183 €, arraché par le ras le bol des hospitalier.e.s ne suffira pas pour permettre l'attractivité. Aujourd'hui, que l'on soit administratif, ouvrier, soignant ou technique, c'est 300 € mini/net/mois.

La Direction Générale, sourde à nos revendications, poursuit ses orientations du monde d'avant. Comme si la COVID n'avait jamais existé, le changement n'est pas à l'ordre du jour. C'est l'immonde d'après !

Lors des réunions tripartites, l'administration refuse de se remettre en question. C'est toujours la même petite musique sur la réduction du capacitaire, les suppressions d'emplois et la remise en cause du temps de travail.

La mise en œuvre de la loi de la transformation de la FPH remet en cause les principes

fondamentaux du statut général des fonctionnaires et en particuliers celui de l'AP-HP

VOTRE FEUILLE DE ROUTE, C'EST :

- Un recours massif au CDD ;
- Une montée en puissance de la rémunération et de la carrière au mérite ;
- Une multiplication des dispositifs pour imposer des mobilités ;
- Une fusion des CHSCT et des CTE avec l'affaiblissement des prérogatives des Commissions administratives paritaires (CAP) en réduisant le nombre de représentant.e.s du personnel.

Vous évincez les vrais problèmes, vous n'apportez pas de solutions. Aucune mesure concrète indique une amélioration des conditions de travail ainsi qu'une meilleure prise en charge des patient.e.s

Dans cette démarche, l'AP-HP, en bon petit soldat, serait-elle devenue le laboratoire et l'aiguillon du gouvernement pour avancer sa politique antisociale.

- La remise en cause des 35 heures à travers le décret du 4 janvier 2002 ;
- La refonte de certains corps professionnels et des qualifications ;
- La remise en cause de l'égalité de traitement des fonctionnaires...

Pour l'USAP-CGT, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris s'est construite au fil du temps avec ses hôpitaux, son siège historique, ses services généraux et ses instituts de formation. La grande braderie doit s'arrêter.

Dans votre projet, les premier.e.s de corvées disparaissent ! Du siège comme à l'hôpital ou bien dans les écoles, en imprimerie ou au garage, cette feuille de route va dérégler le travail à chaque étage. Nos métiers sont en danger en nous imposant le travailler plus pour gagner moins, ce vieux monde n'est pas le nôtre.

La Direction Générale accentue la casse du statut particulier du 1^{er} CHU d'Europe. C'est « En Marche » forcée sur tous les projets.

La CGT ne cogère pas avec vous, la poursuite de cette politique d'HOSTORité. La santé n'est

pas une marchandise, nous refusons le modèle de gestion de l'hôpital comme une entreprise, issu des différentes lois santé.

La santé n'a pas de prix, ce qui prime c'est la réponse aux besoins sanitaires, quoi qu'il en coûte. Les moyens doivent être donnés pour le développement de notre hôpital public, le seul rempart de celles-ces qui n'ont rien.

Depuis plusieurs années, c'est la mobilisation générale, l'hôpital est en colère. L'USAP-CGT exige l'ouverture de négociations.

**Retrouver notre analyse
complète du projet de la direction
et nos propositions...**





ENSEMBLE DÉFENDONS NOS MÉTIERS ET L'HÔPITAL PUBLIC

JE ME SYNDIQUE

(votre adhésion restera strictement confidentielle)
ECRIRE EN MAJUSCULES ET LISIBLEMENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone : Adresse mail :

Profession :

Établissement : Signature :

Merci de retourner ce bulletin complété et signé
accompagné de votre RIB :
UNION SYNDICALE CGT DE L'APHP
Bourse du travail
3, rue du Château d'eau • 75010 Paris
Tél. : 01 42 08 82 14 • usap-cgt.sap@aphp.fr

Les salariés syndiqués bénéficient
d'un crédit d'impôt d'un montant égal à 66% de la
cotisation (ex. : une cotisation mensuelle de 20€,
reste à la charge du syndiqué 6.80€ après impôts)